

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 16 janvier 2009
(convocation du 6 janvier 2009)

Aujourd'hui Vendredi Seize Janvier Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOIX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOBET Patrick à M. JUNCA Bernard
Mme BOST Christine à M. FELTESSE Vincent à cpter de 12 h 15
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe à cpter de 11 h 50
Mme FAYET Véronique à Mme LIRE Marie-Françoise à cpter de 12 h 20
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel
M. GAUTE Jean-Michel à M. SOLARI Joël
M. GELLE Thierry à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 13 h 00
M. LAMAISON Serge à M. FREYGEFOND Ludovic à cpter de 12 h 40
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre à cpter de 12 h 40
M. PUJOL Patrick à M. SOUBIRAN Claude à cpter de 12 h 50
M. SAINTE MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 10 h 00 puis à M. TRIJOULET Thierry à cpter de 12 h 40
M. TOUZEAU Jean à M. TURON Jean-Pierre à cpter de 12 h 15
Mme LACUEY Conchita à Mme Cartron Françoise à cpter de 12 h 25
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel
M. BAUDRY Claude à M. CHARRIER Alain à cpter de 12 h 30
Mme. BREZILLON Anne à Mme. PIAZZA Arielle
M. CAZENAVE Charles à M. GAÜZERE Jean-Marc
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita jusqu'à 12 h 25
puis à Mme FAORO Michèle à cpter de 12 h 25
M. DAVID Yohan à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 12 h 50 puis à

M. BONNIN Jean-Jacques à cpter 12 h 50
Mme. DELATTRE Nathalie à M. DUCHENE Michel
Mlle. DELTIPPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
Mme DESSERTINE Laurence à M. BOUSQUET Ludovic à cpter de 12 h 20
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique
Mme EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean -Jacques à cpter de 12 h 15
M. FAYET Guy à M. PUJOL Patrick jusqu'à 12 h 50 puis à M. RAYNAL Franck à cpter de 12 h 50
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 9 h 50
Mme LAURENT Wanda à M. DUPOUY Alain à cpter de 12 h 00
M. MANGON Jacques à Mme BONNEFOY Christine à cpter de 12 h 50
M. MERCIER Michel à M. RAYNAUD Jacques jusqu'à 12 h 15 puis à M. RESPAUD Jacques à cpter de 12 h 15
M. PALAU Jean-Charles à Mme PARCELIER Muriel à cpter de 11 h 00
M. RAYNAUD Jacques à M. PAILLART Vincent à cpter de 12 h 15
M. REIFFERS Josy à M. JUPPE Alain à cpter de 10 h 20
Mme. SAINT-ORICE Nicole à M. ROBERT Fabien
M. SENE Malick à M. DAVID Alain
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à cpter de 11 h 50

EXCUSE : M. DELAUX Stéphan
LA SEANCE EST OUVERTE

**AQUITEC 2009 - Organisation du 20ème salon de l'Orientation, de la Formation,
des Métiers et de l'Emploi les 5 et 6 février 2009 - Subvention de la
Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association Aquitec, créée le 22 mars 1993 sur le type loi 1901, a pour objet la promotion de l'enseignement technique, l'orientation et l'emploi.

Comme chaque année, elle organise, avec le concours de la Communauté Urbaine et d'autres collectivités locales, un salon qui vise à regrouper des personnes, des associations et des entreprises qui assurent la promotion de ces domaines.

C'est ainsi qu'elle mettra en œuvre du 5 au 7 février 2009, le 20ème salon de l'Orientation, de la Formation, des Métiers et de l'Emploi en Aquitaine, au Parc des Expositions de Bordeaux Lac.

Elle a pour objectifs de faire connaître de manière exhaustive les formations existantes en Aquitaine et de valoriser les formations et les métiers techniques générateurs d'emplois qui sont parfois peu ou pas connus. Elle se veut aussi un lieu d'échanges à travers l'organisation d'une soixantaine de conférences et tables rondes sur la formation, l'orientation, les métiers et l'emploi.

Cette manifestation dont l'entrée est gratuite, constitue un rendez-vous annuel important pour les 15-25 ans, les adultes en situation de formation ou de reconversion, les entreprises, les associations, les institutionnels et les établissements de formation initiale et continue

Elle réunit environ 450 exposants dont une trentaine d'entreprises sur 7 000 m² d'exposition et accueille chaque année environ 80 000 visiteurs.

Afin de répondre de la manière la plus satisfaisante possible aux attentes du public, ses organisateurs ont développé, au fil des ans, des espaces thématiques. Ceux-ci ont pour but de présenter, en associant les établissements scolaires et professionnels, les activités d'une branche ou d'un secteur professionnel.

En 2009, plusieurs de ces espaces seront reconduits :

- Transport et logistique,
- Bâtiment et Travaux Publics,
- Métiers de bouche,
- Métiers de l'automobile, cycles et moto - cycles,
- Santé, social,
- Métiers agricoles,

et d'autres tels que l'environnement, l'hôtellerie, la restauration, l'aéronautique, l'animation, le tourisme et les loisirs.

La mise en place de nouveaux espaces thématiques plus importants et diversifiés doit permettre de développer les filières de métiers et d'accueillir, gratuitement, des établissements publics et privés sous contrat de toute la région Aquitaine.

En marge de cette manifestation, l'association entend organiser, autour des 20 ans de l'association, en lien étroit avec les objectifs du Salon, plusieurs manifestations dont celle intitulée « 20 ans, l'âge des projets en Aquitaine » au cours de laquelle 20 jeunes porteurs de projets qui auront 20 ans en 2009, seront désignés par leur établissement scolaire pour être parrainés, ainsi qu'une exposition sur le futur des métiers et des tables rondes sur l'évolution des métiers à travers la création des pôles de compétitivité et les nouvelles filières d'emplois.

De même, l'organisation du concours « Cap sur Aquitec » en partenariat avec le Journal Sud-Ouest et le Rectorat de l'académie de Bordeaux permettra de valoriser, sous forme de témoignages, les filières professionnelles et techniques auprès des collégiens.

Cet évènement connaît chaque année un fort retentissement médiatique avec la participation de la presse régionale, écrite et audiovisuelle. Par son rôle au titre de l'accompagnement économique, il contribue de façon incontestable à l'attractivité de l'agglomération bordelaise.

Dans ces conditions, comme il le fait depuis quatre ans, notre établissement public pourrait reconduire sa participation à hauteur de 30 000 € pour le salon Aquitec dans le cadre d'un budget prévisionnel H.T. de 530 000 € comme suit :

DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Achats	14 000	C.R.A	70 000
Locations	310 000	CG 33	20 000
Entretien	3 000	C.U.B	30 000
Assurances	6 000	Ville de Bordeaux	26 000
Honoraires	30 000	Ressources propres	384 000
Publicité	50 000		
Déplacements	14 000		
Personnel	75 000		
Frais généraux	28 000		
Total	530 000	Total	530 000

Aussi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention d'un montant de 30 000 € à l'association Aquitec pour l'organisation du 20ème salon de l'Orientation, de la Formation, des Métiers et de l'Emploi en Aquitaine,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 janvier 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE

10 FÉVRIER 2009

PUBLIÉ LE : 10 FÉVRIER 2009

M. JEAN-CHARLES BRON